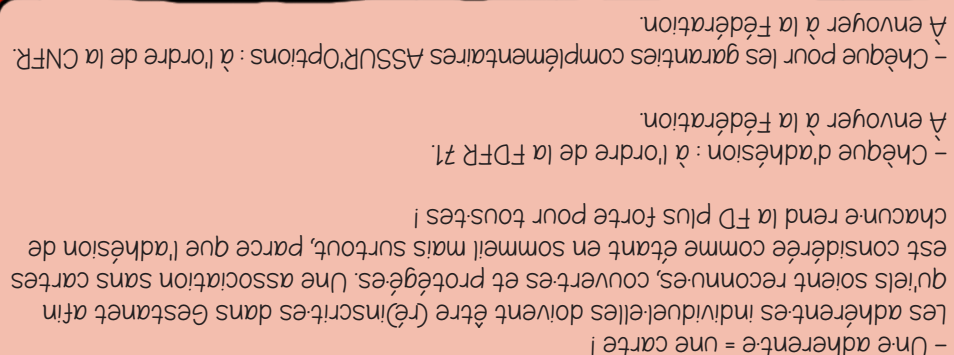




RAPPEL

Dans le cadre d'une nouvelle adhésion :
- entre le 1^{er} septembre et le 28 février : 70 € la première année puis 140 €
- après le 1^{er} mars : 35 € la première année, 70 € la deuxième puis 140 €

SAVOIR-

Répartition	Adhésion		140 € par an	60 €	80 €	Déclenchées par les adhésions individuelles	10 €	60 €	4 €	12,19 €	0,39 € 0,42 €	Facultatif mais fortement recommandé	1,10 € inclus
	CNFR												2 €
	FDPR												
	RC												
	IA												
	Adhésion		70 €	60 €	10 €	Déclenchées par les adhésions individuelles							
	Adhèrent- individuelle		17 €	4 €	12,19 €								
	Carte 8 jours		5 €	3 €	2 €								

TARIFS

- 1 Vous (re)actualisez vos informations dans Gestanet et vous attribuez des cartes à tous les vos adhérents (et ce, à n'importe quel moment !).
- 2 Vous informez des changements qui ont lieu (changement de présidence, composition du Bureau, etc.) pour une communication efficace.

- 1 Vous remplissez toutes les informations demandées sur votre structure
uniquement pour faciliter le lien Fédération ↔ Association.
- 2 Concernant le RCPD, vous autorisez (ou non) la Fédération à vous contacter,
ainsi que vos adhérents, dans le cadre défini par la Commission Nationale de
l'Informatique et des Libertés.
- 3 Vous complétez et signez la convention locale d'adhésion qui assure que votre
adhésion soit bien prise en compte par la Fédération.
- 4 Vous renvoyez ce document à la Fédération accompagné du chèque d'adhésion.
Et si nécessaire, de chèque pour les garanties complémentaires ASSUR'Options.

QUE FAIRE DE CE DOCUMENT

AVANT DE COMMENCER

COORDONNÉES

Adresse :
Hameau de l'Eau Vive, 71960 La Roche Vineuse

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
(N'hésitez pas à passer un coup de fil pour vous assurer qu'il y a bien quelqu'un)

Téléphone et mail :
03 85 36 62 06 - fdfr.71@wanadoo.fr

Réseaux :
Site : <https://fdfr71.foyersruraux.org>
Facebook : FDFR 71 – Foyers Ruraux et Instagram : foyersruraux71

POUR TOUTE QUESTION

Votre interlocutrice privilégiée est Sylvie MEUNIER :
les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, les mercredis et vendredis de 13 h 30 à 17 h
(sous réserve de changement à la rentrée dont nous vous tiendrons informées)

À VOS CÔTÉS

Direction : Stéphane FONS
06 12 09 42 52 – direction.fdf71@gmail.com

Secrétariat / administration : Sylvie MEUNIER
03 85 36 62 06 – fdfr.71@wanadoo.fr

Cinéma : Simon BLOT et Martin DEBARBAT
06 49 11 37 30 – simon.cinevillage71@gmail.com
06 23 15 61 92 – martin.fdf71@gmail.com

Cultures : Clément COTILLARD et Alizée POUVERIN
06 21 21 70 88 – clement.fdr71@gmail.com
06 49 11 40 93 – alizee.fdr71@gmail.com

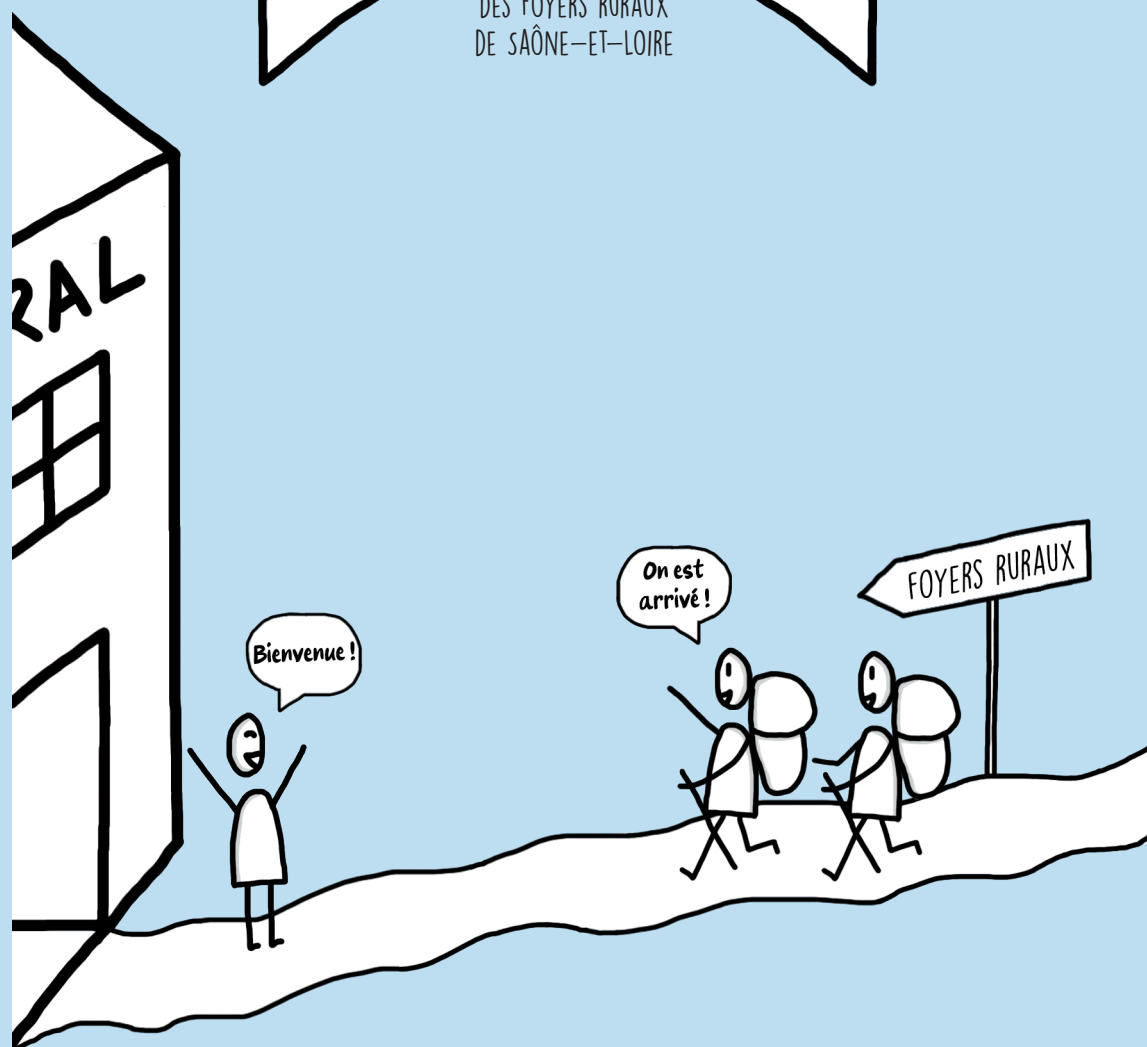
Tisseurs de Liens : Myriam MATHIS
06 10 40 53 68 - myriamfdfr71@gmail.com

Communication et Guid'Asso : Alizée POUVERIN
06 49 11 40 93 – communication.fdf71@gmail.com



LE CAHIER DE L'ASSO ADHÉRENTE

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES FOYERS RURAUX
DE SAÔNE-ET-LOIRE



Le cahier à compléter, signer et renvoyer à la Fédération !

FICHE INFO

Ce cahier est au nom de (Foyer / Asso) : Nom et prénom du / de la Président.e :

.....

.....

.....

Adresse pour l'envoi de courriers : Mail du / de la Président.e :

.....

.....

.....

Téléphone du / de la Président.e :

.....

.....

.....

Téléphone(s) de la structure :

Adresse postale du / de la Président.e :

.....

.....

.....

Mail de la structure :

Nom et prénom du / de la référente Gestanet :

.....

.....

.....

Prochaine Assemblée Générale
(au moins le mois et l'année) :

☐ oui ☐ non

Mail du / de la référent.e Gestanet :

Les coordonnées du Foyer / de l'Asso
peuvent apparaître sur le site fédéral :

☐ oui ☐ non

La structure souhaite des cartes cartonnées :

☐ oui ☐ non

Téléphone du / de la référent.e Gestanet :

.....

.....

.....

RÈGLEMENT PROTECTION DES DONNÉES

Loi relative à la protection des données du 25 mai 2018 (CNIL)

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire, structure à laquelle vous avez adhéré, mémorise et utilise vos données personnelles, ainsi que celles de vos adhérentes, dans le but d'assurer la gestion administrative des adhésions de votre structure et de vous garantir les droits qui en découlent (Gestanet, assurances, droit de vote, etc)

Car nous considérons que l'accès à l'information fait partie de vos droits essentiels en tant qu'adhérent.e associatif.ive et individuel.le, vous autorisez la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire :

- à communiquer avec vous via les données collectées lors de votre adhésion, dans le but exclusif de vous tenir dûment informée des actions et des activités relatives à la structure dont vous êtes adhérent.e et au réseau départemental des Foyers Ruraux,
- à communiquer auprès de vos adhérentes exceptionnellement, dans le but exclusif de les tenir dûment informées des actions et des activités relatives de la Fédération.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles et celles de vos adhérentes, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire s'engage à ne pas les divulguer, ne pas les transmettre, ni les partager avec d'autres entités, entreprises ou organismes, conformément au Règlement Général de Protection des Données 2018 (RGPD) sur la protection des données personnelles et à la protection des données de la FDFR 71 et de son réseau.

Vous disposez du droit de faire modifier ou supprimer vos données personnelles, ainsi que celles de vos adhérentes individuel.elles, sur simple demande adressée à la Présidente de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire (fdfr.71@wanadoo.fr). De même, vous pouvez à tout moment vous désabonner facilement de toute liste de diffusion facultative, par un simple clic prévu à cet effet, ou sur simple demande.

Je, soussigné.e,

Président.e du Foyer / de l'Association

☐ accepte la conservation et le traitement de mes données personnelles aux fins précisées ci-dessus par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire.

☐ accepte la conservation et le traitement des données personnelles des adhérentes de ma structure aux fins précisées ci-dessus par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire, en m'engageant au préalable à recueillir leur accord.



RAPPEL

Afin de communiquer auprès de vos adhérentes, vous devez obtenir leur accord.

Il faudra cocher la case prévue sur Gestanet à cet effet pour chacune d'entre elles et conserver à l'abri leur consentement.



Adhésion CNFR
Campagne 2026-2027



Fiche 7 :
CONVENTION D'ADHÉSION LOCALE

La reconnaissance de l'adhésion des Foyers Ruraux et Associations locales est soumise à l'engagement conventionnel ci-dessous auprès de leur Fédération Départementale / Union Régionale

Article 1 : signataires

Entre d'une part :

La Fédération Départementale/ l'Union Régionale (Structure fédérale) de :

des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire

Représentée par son/sa Président.e :

Sylvie Heyart

Et d'autre part :

Le Foyer Rural ou l'Association (Structure locale) de :

.....

Représentée par son/sa Président.e :

.....

Article 2 : Principes et valeurs des Foyers Ruraux (Extrait du préambule des statuts de la CNFR)

« ... Tous les adhérents s'engagent à respecter les principes suivants :

- Participer au développement de la citoyenneté dans les territoires ruraux et péri-urbains
- Se référer dans leurs pratiques à l'Éducation Populaire
- Faire reposer leurs actions sur la libre association des habitants sur leur territoire, défini par eux comme un espace de vie, autour d'un projet commun : mieux vivre ensemble
- Être ouverts à tous et respecter les opinions et les croyances de chacun
- Favoriser l'accès des jeunes et des femmes aux postes de responsabilité
- Tendre vers la parité dans leurs instances... »

Article 3 : Bénéficiaires de l'adhésion

- Le Foyer Rural (l'Association locale, ou toute autre Association adhérente), **signataire de la présente convention**, adhère pour la saison **2026-2027** auprès de la structure fédérale signataire.



Adhésion CNFR
Campagne 2026-2027



Fiche 7 :
CONVENTION D'ADHÉSION LOCALE

- **Par cette adhésion**, la structure reconnaît s'inscrire dans le cadre général d'une adhésion aux Foyers Ruraux et peut ainsi bénéficier et **faire bénéficier à l'ensemble de ses membres adhérents (validés dans Gestanet) des orientations communes, services (assurances RC/IA/Assurance aux biens), moyens collectifs** mis en œuvre par la CNFR.

Article 4 : Engagements

Par cette convention, le Foyer Rural /l'Association locale signataire s'engage à respecter et contribuer aux valeurs des Foyers Ruraux définies au préambule des statuts de la CNFR, à adhérer et faire adhérer ses membres par le système d'adhésion **Gestanet**.

Seule l'adhésion sous Gestanet permettra de bénéficier des services et agréments de la CNFR

Information : adhésion confédérale et représentation démocratique

La représentation démocratique de votre Fédération Départementale ou Union Régionale au sein de la CNFR est liée au nombre d'adhérents individuels enregistrés dans Gestanet.

Les tarifs négociés (adhésions, assurance et accords) reposent sur la mutualisation et la solidarité du réseau.

Fait à

Le

Le/la Président.e de la Fédération

Départementale des Foyers Ruraux

de Saône-et-Loire.....

Sylvie Heyart

[Signature]

Le/la Président.e du Foyer Rural ou Association locale de

.....

Nom et prénom :

.....

Signature :

.....

.....

.....